

LES ÉPIGRAPHES JUDEO-ARAMÉENNES POSTEXILIQUES

La série peu variée de ces courtes épigraphes imprimées sur des vases en terre cuite s'est constituée rapidement au cours des grandes fouilles du dernier demi-siècle. Leur déchiffrement, qui n'était pas toujours exempt d'obscurité, en raison de leur laconisme, de la confusion possible entre certaines lettres archaïsantes et de l'état défectueux des empreintes, s'est progressivement éclairé par la multiplication des exemplaires, non sans provoquer parfois encore des lectures divergentes, d'où résulte la remise en cause d'interprétations qui avaient d'abord semblé définitives. Nulle trouvaille n'a récemment enrichi cette documentation exploitée souvent dans des perspectives historiques très diverses; il peut cependant ne pas être stérile d'en résumer le caractère et d'en suggérer la portée dans l'histoire de la Restauration juive après l'Exil (1).

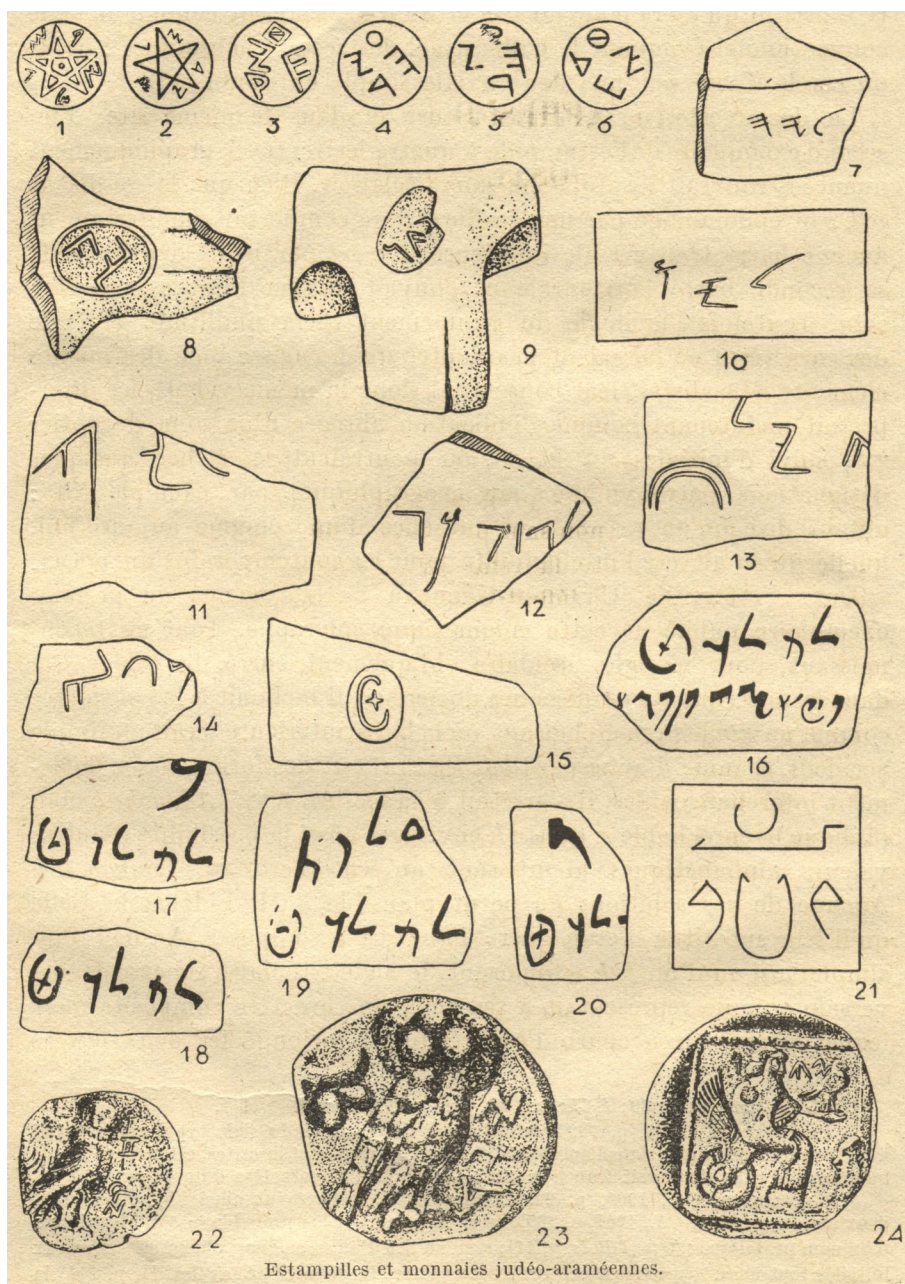
Les deux premières estampilles en caractères hébreux archaïques sur des anses de jarres furent découvertes par Macalister à Gézer. L'une comprenait cinq lettres assez peu nettes, réparties entre les pointes d'une étoile à cinq branches. Les lectures hypothétiques וישבי et לשבמי furent suggérées, avec une date vers la fin de la monarchie (2). L'autre comptait quatre lettres seulement dans une empreinte circulaire et la lecture en était compliquée par l'incertitude sur le groupement comme sur l'identification d'un caractère au moins, pris finalement pour un *teth* : d'où les alternatives הירט, רטיה, טרויה, etc., n'aboutissant à aucun vocable hébreu satisfaisant (3). La suggestion de M. St. A. Cook d'un nom étranger aramaisant, *H-y-r-!* (4) semblait trop précaire; plus encore celle de E. J. Pilcher, lisant le

(1) Je dois à l'obligeance de mon confrère, le P. Steve, les fac-similés qui accompagnent cette note. Ils sont groupés dans la fig. de la p. suivante.

(2) MACALISTER, *QS.*, 1904, p. 211 s. Il rappelle qu'une estampille similaire avait été découverte quelques années auparavant à *Tell Zakariyah* (BLISS-MACALISTER, *Excavations in Palestine*, 1902, pl. 56, n° 44), mais aucune lettre n'y était distincte (cf. *op. l.*, p. 123).

(3) MACALISTER, *QS.*, 1907, p. 264 s. — Type n° 3 de la fig.

(4) *QS.*, 1907, p. 319 s.



Estampilles et monnaies judéo-araméennes.

nom biblique bien attesté הרי ou הרי (1), mais qui négligeait le caractère pris jusqu'alors pour un *teth* et qu'il interprétait comme un sigle conventionnel évoquant le galbe usuel des sceaux hébraïques : ovale ou cercle divisé par une ligne axiale simple ou double (2).

La découverte, un peu postérieure et dans le même site, d'un second exemplaire de l'estampille à quatre lettres, n° 5, graphiquement nuancées rouvrait le problème sans l'éclaircir. Bien que le soi-disant *teth* soit endommagé par une éraflure, il ne comportait manifestement aucune barre transversale intérieure. Le *iod* paraissait dépourvu de sa seconde barre horizontale et pouvait donner l'impression d'un *zain*. Toutefois l'analogie du groupement et la similitude générale des caractères ne laissaient pas douter qu'il s'agisse bien des mêmes éléments. Macalister, leur conservant donc la même valeur, les interprétait maintenant comme l'indication abrégée d'un nom de potier "ר, suivi d'initiales "ט et "ר, où pourraient se cacher quelques désignations patronymiques ou géographiques par exemple (3) : autant dire qu'on resterait en présence d'une énigme aujourd'hui, quelle qu'en ait été l'intelligibilité pour les contemporains du potier.

Dans l'intervalle, Clermont-Ganneau s'était occupé du premier exemplaire publié de cette énigmatique épigraphe. Tout en reconnaissant, pour le sigle circulaire obliquement barré, la valeur *teth* dans les inscriptions araméennes anciennes, il inclinait à le considérer comme un *ain* hébreu archaisant, où la barre intérieure serait un simple accident. Comme d'autre par *tdaleth* et *res* ont des formes assez facilement interchangeable, il s'arrêtait à la lecture עדיה, 'Adayah, « nom biblique irréprochable », quitte à envisager aussi la possibilité d'autres valeurs alphabétiques aboutissant au vocable טבייה, *Tobiyah* (4). Aucune de ces solutions ne parut plausible à M. Lidzbarski. Celle qu'il leur substitua n'était guère de nature à s'imposer. Au lieu d'un simple 'ain ou d'un *teth* aramaisant, le sigle circulaire à barre transversale oblique représentait à ses yeux un caractère composite dans lequel le graveur à court d'espace aurait fusionné les deux lettres

(1) Cf. *II Sam.* xxiii, 30; *I Chr.* xi, 32, par confusion entre ד et ר.

(2) PILGER, *QS.*, 1908, p. 76. L'introduction de ce prétendu sigle typologique parmi les lettres de l'épigraphe, dans l'empreinte concrète où elles sont inscrites, est de tous points inintelligible. Elle donnerait franchement à l'estampille le caractère d'un rébus.

(3) MACALISTER, *QS.*, 1909, p. 22. Il adoptait définitivement ainsi l'hypothèse qui, deux ans auparavant (*QS.*, 1907, p. 265), lui avait paru la « plus probable » : " abréviation d'un nom pr. tel que הריבין (*I Rois*, v, 11); mais au lieu d'un second nom abrégé en "רטי, deux initiales tout aussi mystérieuses. Dans le compte rendu définitif (*Exc. Gez.* II, p. 211) la double variante de l'estampille est signalée, sans aucune interprétation précise.

(4) CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéol. or.*, VIII, 103 ss., dans une livraison parue en septembre 1907.

'*ain* et *zain*, cette dernière de forme plutôt phénicienne qu'hébraïque, exprimant ainsi le vocable עזריה, 'Azariyah. La paléographie serait certainement « pré-exilique » et pourrait remonter « au VII^e ou au VIII^e s. av. J.-C. », permettant par conséquent d'envisager que cet Azarias soit le roi de Juda, dit aussi עזריה, 'Ouzziāh = Ozias, au premier quart du VIII^e s. (1). — Non moins que la ligature très insolite alléguée par Lidzbarski, la date haute et le rapprochement éventuel avec Azarias soulevaient des doutes graves. Où trouver, en épigraphie sémitique, un exemple de fusion si hardie? sans compter que le caractère composite auquel cette soi-disant ligature aurait abouti demeurerait incertain, n'ayant pas la même forme dans les deux exemplaires connus. Quel sens attribuer au sceau royal d'Azarias sur ces vulgaires anses de jarres (2)? Enfin cet archaïsme hypothétique ne tenait aucun compte du site de trouvaille; or Macalister associait expressément la première au moins de ces anses à des anses rhodiennes estampillées, dans un contexte hellénistique (3), et l'on va voir bientôt que ce diagnostic était corroboré par les caractères intrinsèques des anses. Albright a plus tard objecté « le fait que le nom royal judéen apparaît dans les sceaux pré-exiliques sous la forme 'Ouzziō », עזי, et non 'Azariah (4). L'épigraphie si parcimonieusement documentée demeurait donc en fin de compte une énigme.

Les fouilles anglaises de 1923-1925 sur l'esplanade d'Ophel allaient rappeler l'attention sur ces deux provocantes estampilles et fournir une meilleure base d'étude, grâce à de nouveaux et multiples exemplaires. Si le type au pentagramme demeurerait assez rare, du moins l'une de ses attestations était fort claire avec les mêmes lettres qu'א גזער. Quant au type quadrilittère, qui reparaisait de façon lisible

(1) LIDZBARSKI, *QS.*, 1909, p. 154, reproduit en allemand en 1915, dans *Ephemeris für semit. Epigr.*, III, 44 s, mais déclaré « peu probable » par ЧАВОТ, *Recueil d'épigr. sémitique*, III, 1916, n° 1245. Malgré la divergence apparente des vocables français Ozias et Azarias, l'hébraïsant le plus novice n'ignore pas qu'ils dérivent de la même racine fondamentale עז, exprimant l'idée de « force ».

(2) Où il n'avait sans doute pas la valeur d'un contrôle garantissant le calibre du vase, car en ce temps-là c'est l'estampille רכמלך, *Au roi*, qu'on employait dans ce but.

(3) *QS.*, 1907, p. 263 : « all the associated fragments were of the contemporary Hellenizing period ». Cf. 1909, p. 22 : non loin du premier exemplaire.

(4) *JPOS.*, VI, 1926, p. 94. Les exemples classiques de cette forme 'Ouzziō sont les sceaux anciens de עזי עבד עזי « Šebaniō serviteur de 'Ouzziō » et אביו עבד עזי « Abiō serviteur de 'Ouzziō » (LEVY, *Siegel und Gemmen*, 1869, n° 8 et 9, p. 39 ss. Cf. les remarques de E. KAUTSCH, *Mitteil, DPV.*, 1904, p. 6 ss. sur cette graphie). Il est curieux d'observer que dans la copieuse collection d'anses estampillées découvertes à Tell Djedeideh, le sceau d'un « Šebaniah [fils] d'Azarias » s'est rencontré sous la double forme עזריה עזריה et עזרי — cette dernière méconnue par les éditeurs qui l'ont transcrite שבניה עזריה; BLISS-MACALISTER, *Exc. in Pal.*, p. 119 s. n° 21 et 23, pl. 56; cf. *QS.*, 1900, p. 219 s. D. Diringer a proposé naguère, sous toute réserve, une curieuse généalogie de Šebaniahou- 'Azariah ou dans *PEQ.*, 1941, p. 89 s.

sur plus d'une quinzaine d'anses, il présentait, sous quelques variations légères de groupement et de forme, les mêmes caractères *hé* et *iod* indiscutables, et les deux autres pris tantôt pour *ṭeth*, *'aïn* ou *'aïn-zāin* en ligature et *daleth* cu *reš* (1). De ce copieux matériel une indication utile se dégagait au premier examen. Toutes ces anses doivent être classées, par leur texture et leur technique, dans une phase avancée de la dernière poterie du Fer. De galbe plutôt arrondi, médiocrement épaisses et côtelées avec peu de régularité sur la face extérieure, elles sont modelées par le malaxage soigneux d'une argile grasse et rougeâtre, où du quartz très finement pilé intervient comme dégraissant, et qu'une cuisson bien réglée dans la plupart des cas a fait passer au rouge brique. Ces critères positifs leur assignent une date postérieure à l'Exil, correspondant en gros à la période perse, c'est-à-dire aux VI^e-V^e siècles dans l'évolution de la céramique paléstinienne; il ne saurait donc plus être question de les attribuer au hasard à des phases archaïques, ou simplement à la période pré-exilique sur la base paléographique fallacieuse de quatre ou cinq lettres hébraïques.

Avec cette ample documentation nouvelle, très libéralement livrée sans retard à l'étude par les explorateurs, M. Albright, qui dirigeait alors l'École archéologique américaine de Jérusalem, aborda le problème d'interprétation demeuré stagnant pendant une quinzaine d'années. L'examen diligent de tous les exemplaires circonscrit promptement la difficulté par la détermination du caractère curviligne anguleux tendant presque au carré, avec barre diagonale intérieure dans l'une au moins des estampilles de Gézer (n°3). A la vérité, cette forme vaguement anguleuse reparaisait une fois ou l'autre à Jérusalem; cependant la barre diagonale intérieure y était remplacée par une sorte de tiret onduleux inscrit, sans liaison avec les bords latéraux. Il ne pouvait y avoir là qu'un accident de gravure du sceau-matrice; car dans tous les autres exemplaires la lettre se présentait comme un cercle ou un ovale dépourvus de tout élément parasite et d'un galbe en quelque sorte cursif et un peu lourd. La similitude incontestable des trois autres caractères excluant sans doute l'hypothèse de deux valeurs différentes pour celui-ci le déterminait comme un *'aïn* et supprimait toute vraisemblance de ligature anormale et de *ṭeth* perturbateur. Ce point acquis dans le déchiffrement

(1) Voir MACALISTER-DUNCAN, *Excav. on... Ophel*, 1923-1925; *PEF. Annual*, 1926, p. 189 ss., où sont tout bonnement reproduites les hypothèses relatives aux épigraphes de Gézer. Cf. *QS*, 1924, p. 180 ss.; 1925, p. 91 ss., où M. S. A. Cook résume de longs mémoires du Rév. J. G. Duncan sans grande portée pour le sujet. — Nos types 4 et 6 proviennent d'Ophel.

devait conduire à peu près d'emblée M. Albright à cette lecture 'Adayah, qui avait été la conjecture initiale de Clermont-Ganneau en 1907. Mais l'information nouvelle faisait soupçonner en cet 'Adayah tout autre chose qu'un simple particulier dans la communauté post-exilique. Puisque son sceau, gravé en plusieurs nuances, avait estampillé, pour en authentifier le calibre ou la destination, une telle quantité de jarres, il fallait évidemment lui conférer une personnalité notable dans l'aristocratie ou l'administration. Dans cette perspective n'était-il pas indiqué de l'identifier avec l'Adayah qui occupait un haut rang dans la hiérarchie sacerdotale à l'époque de la Restauration, d'après les listes d'Esdras et de Néhémie? Une de ces brillantes reconstitutions historiques où excelle l'érudition de M. Albright en vint à présenter son 'Adayah comme « le chef du trésor du Temple » aux jours de Néhémie. Par une confirmation qui paraissait décisive, il retrouvait dans l'épigraphe de l'estampille au pentagramme, au lieu du très problématique *Sibmi* ou *Šibmai*, le propre nom de ce prêtre Šélémias, שלמיה, que Néhémie (XIII, 13) avait préposé au contrôle des dîmes dans les magasins du Temple; et du coup l'énigme de la double épigraphe trouvait une solution tout à fait plausible : ces épigraphes constituaient « les sceaux de la Trésorerie du Temple après l'Exil » (1); jouant ainsi le même rôle, pour l'enregistrement des taxes dans l'État théocratique juif à l'époque perse, que l'estampille *lam-Mélekh* dans l'administration pré-exilienne.

En parfait accord avec mon savant ami sur la date de ces documents, j'avoue que j'hésitais à considérer 'Adayah et Šélémias comme les officiers dont les noms seraient demeurés permanents dans le contrôle du fisc sacré pendant plus de deux siècles impliqués par l'évolution technique des anses; car c'est seulement vers le déclin du iv^e siècle que les estampilles יהו et יה, dont il sera question plus loin, remplacèrent les sceaux de ces prétendus intendants sacerdotaux. D'autre part, j'étais de plus en plus enclin à la lecture *Jeroušalem*, ירושלם dans l'estampille au pentagramme (2). Telle était néanmoins la séduction de cette théorie cohérente et érudite qu'elle semblait devoir être estimée définitive. Ce fut le mérite de M. E. L. Sukenik de lui substituer une interprétation à la fois plus radicale et plus simple des épigraphes objet de si longues discussions. Dans l'une il reconnaissait nettement le nom ירושלם. Considérant ensuite que fréquemment dans la Bible,

(1) Voir ALBRIGHT, *The seals of the Temple treasury after the Exile*, dans *JPOS.*, VI, 1926 p. 93-102.

(2) Cf. *RB.*, 1926, p. 636, note. L'hypothèse de cette lecture paraît avoir également attiré l'attention de M. S. A. Cook; cf. *QS.*, 1904, p. 212, note.

surtout après l'Exil, Jérusalem est désignée par le simple terme העיר « la Ville » par antonomase, il discernait ce vocable à peu près avec évidence dans l'épigraphe quadrilitère (1). Pour quiconque a pu contrôler cette lecture sur les nombreux exemplaires actuellement connus, elle s'impose comme la seule qui rende exactement compte du groupement usuel des lettres et de ses minimales variations. Le galbe un peu fruste et parfois empâté des lettres s'harmonise au mieux avec la technique des anses dans l'ère postexilique dont ces estampilles dérivent.

Il est singulier que M. Sukenik ait presque aussitôt abandonné son excellente interprétation pour une autre franchement précaire. Entraîné par sa découverte de l'appellation יהד « Judée » sur des monnaies certainement antérieures à l'ère hasmonéenne, il s'est persuadé qu'elle devait se lire également sur ces estampilles. Il l'avait discerné d'abord dans la célèbre monnaie du *British Museum*, provenant de Gaza, sur laquelle on croyait devoir lire le nom divin יהוה *Jahô*, en caractères « araméens » (2). Bien éclairé, d'après les récentes trouvailles épigraphiques, sur l'évolution de l'écriture judéo-araméenne en Palestine, Sukenik a fait observer que la troisième lettre n'était pas un *waw* mais un *daleth* et qu'il fallait par conséquent, dans cette épigraphe, remplacer *Jahô* par *Iehoud*, équivalent araméen de l'hébreu יהודה, *Iehoudah*, Judée. Si quelque hésitation subsistait à la rigueur sur cette graphie, tant que la pièce du *British Museum* en demeurerait l'unique attestation numismatique, elle fut éliminée par le témoignage concordant et beaucoup plus concret d'une autre monnaie d'argent que l'heureux observateur eut la bonne fortune de

(1) SUKENIK, *The « Jerusalem » and « The City » stamps on jar-handles*; *JPOS.*, XIII, 1933, p. 226-231. Je ne sais pas que le commentaire historique de ces lectures, annoncé p. 228, ait encore été publié.

(2) N° 24. Cf. G. F. HILL, *Catal. Greek Coins of Palestine... Br. Mus.*, 1914, p. LXXXVI ss. et p. 181, n° 29, pl. XIX. Connue depuis le début du siècle dernier, cette pièce a fourni le thème de nombreuses monographies. C'est Clermont-Ganneau qui, dès 1880, fixait la lecture *Jahô* et suggérait le rapprochement du char ailé de la monnaie avec la Vision d'Ézéchiel (t, 15 ss.; x, 9 ss); voir *Rec. Arch. Or.*, VIII, 301 s. Trente ans plus tard, Pilcher prenait à son compte la même interprétation, dans *Proceed. Soc. Bibl. Archaeol.*, XXXII, 1910, p. 94; cf. XXX, 1908, p. 45-52. Dans l'intervalle M. GINSBURG, *QS.*, 1881, p. 19 avait émis l'idée qu'il s'agirait du roi Jéhu sur son char, tandis que NEUBAUER, *RÉJ.*, II, 1881, p. 290, plus respectueux des indices paléographiques et de l'iconographie hellénisante, préférait un vocable mythologique de quelque prince phénicien représenté en Zeus *aétophore*. En 1912, M. G. F. HILL, *Some palestinian Cults...*, p. 2 (extr. de *Proceed. Brit. Acad.* V) maintenait la lecture *Jahô*, estimant probable, d'après les thèmes adoptés dans les autres monnaies du même groupe, que le personnage était un essai de représentation du dieu des Israélites, mais par simple fantaisie mythologique et sans qu'on doive chercher trace de son culte à Gaza. A travers maintes variations plus récentes inutiles à rappeler ici, la lecture *Jahô* de l'épigraphe demeurait permanente.

trouver dans une collection privée à Jérusalem (1). Elle présente à l'avvers le buste gauchement traité d'un personnage de profil à droite avec une coiffure bizarre; au revers le type attique de la chouette passant à droite, mais la tête de face; derrière elle un motif décrit par les numismates comme « le bout d'un rameau d'olivier » sur les tétradrachmes attiques, et ici par Sukenik comme une sorte de « fleur de lis »; devant la chouette, dans la position occupée par le monogramme AΘE dans les pièces grecques, trois lettres en écriture judéo-araméenne de galbe épais dont la lecture יהוד *Iehoud* ne saurait être mise en doute. — Voir n° 23.

A ce premier couple d'attestations numismatiques, l'enthousiaste savant se montrait enclin à joindre trois ou quatre autres pièces du monnayage de Gaza, dont la légende mutilée au début et restituée en יה[ע] devrait d'après lui se lire יה[ד] (2). Il incorporait surtout dans cette série, dont l'honneur lui revient, une curieuse pièce exhumée en 1931 par M. Sellers dans ses fouilles de Bethsour (3). Cette pièce juive en argent, comparable à l'obole attique mais d'exécution fruste et quelque peu endommagée sur les bords, est d'un type unique jusqu'à ce jour. Elle ne porte à l'avvers aucune représentation. Au revers, la chouette attique tournée vers la droite et la tête de face est encadrée par une double légende en hébreu archaïque : devant, se lit sans grande difficulté יהוקיה, Ézéchias; derrière, en sens inverse, on discerne les quatre premières lettres d'un autre épigraphe manifestement incomplète, encore que la dernière lettre demeure incertaine. Les techniciens qui ont contrôlé le déchiffrement de Sellers ont adopté la lecture ... יהיה, d'une interprétation malaisée, car le nom divin isolé serait peu vraisemblable en cette situation et nulle forme complémentaire ne paraît satisfaisante. En donnant à la quatrième lettre endommagée par la cassure la valeur *lieth* au lieu de *hé*, Albright a fourni la plus séduisante solution de ce petit problème (4). Il restitue יהיה[נן] *Iehohanan*, qui, moyennant le passage de l'hébreu au grec est devenu Iohanan = Honnai = Onias fils de Jaddus, dont on sait par Josèphe qu'il avait succédé à son père dans la grande prêtrise au temps des premiers diadoques (5).

(1) SUKENIK, *Paralipomena Palestinensia : The oldest Coins of Judae, JPOS.*, dans XIV, 1934, p. 178 ss.

(2) *Op. l.*, 184. La suggestion difficile à contrôler sur les reproductions à très petite échelle, dans HILL, *Catal.*, pl. XIX, paraît cependant bien risquée.

(3) Voir OVID ROGERS SELLERS, *The Citadel of Beth-Zur*, 1933, p. 73 s., n° 9. — Ici, n° 22.

(4) Dans SELLERS, *op. l.*, p. 74. Sauf erreur de ma part, Albright n'a pas fait allusion à cette monnaie dans sa récente étude sur le Judaïsme à la fin de l'époque perse : *The Biblical Archaeologist*, IX, 1946, p. 13 ss.

(5) Voir JOSÈPHE, *Antiq.*, XI, VIII⁷, § 347r.

Or précisément à la même date une autre information de même source atteste l'existence d'un Ézéchias membre de la haute aristocratie sacerdotale, homme à tous points de vue remarquable et très estimé de ses compatriotes, qui s'était attiré la faveur particulière de Ptolémée I^{er} quand le Lagide se fut emparé de Jérusalem en 312 (1). Le synchronisme s'établit spontanément entre *Iohanan* = Onias et Ézéchias, et l'association sur la même monnaie du grand-prêtre en charge et d'un second personnage également qualifié de ce titre sans en remplir les fonctions s'expliquerait par leur rôle différent mais simultané dans l'État (2), quel qu'ait été celui d'Ézéchias dans la hiérarchie judéenne au déclin du IV^e s. Ce n'est pas le moindre intérêt de cette humble pièce de montrer avec évidence que la communauté juive jouissait dès lors d'une entière autonomie. Nul n'ignore en effet que, dans l'antiquité orientale, un monnayage autonome, surtout en métal précieux, était la première prérogative de l'indépendance politique; mais il n'y avait pas jusqu'ici d'indice positif que la Judée en ait été gratifiée avant l'ère hasmonéenne. Le caractère un peu simpliste de la monnaie de Bethsour, l'absence de toute image à l'avers, l'imitation passablement gauche au revers d'un type attique familier ailleurs donnent l'impression d'une frappe encore inexpérimentée, comme si la communauté juive palestinienne inaugurait alors son monnayage autonome, que l'influence des élégantes pièces grecques en circulation dans le voisinage aurait promptement amélioré. Tout ce que les historiens ont enregistré sur la douceur et l'humanité de Ptolémée Sôter et le libéralisme usuel de sa politique suggère de reporter à l'époque de sa suzeraineté sur la Judée le privilège de cette autonomie administrative complétant l'autonomie religieuse consacrée depuis le début de la Restauration postexilique (3). Les premiers éditeurs de la monnaie de Bethsour avaient donc été bien inspirés en l'assignant à une « phase avancée du IV^e s. » (4).

A l'encontre de cette détermination, M. Sukenik a déclaré douteuse

(1) *Contre Apion*, I, xxii, § 186 s. L'absence de l'article *ô* devant le terme ἀρχιερεύς suggère qu'il ne s'agit pas du grand-prêtre alors en charge, mais d'un personnage qui a eu quelque relation avec ce titre.

(2) Plutôt qu'à une relation familiale et successorale comme entre Anne et Caïphe aux jours de la Passion de Jésus (*Joa.* xviii, 12 s.), la juxtaposition Onias-Ézéchias fait songer au grand-prêtre Éléazar et à Simon le *nasi* dans le monnayage de la seconde Révolte.

(3) Cf. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, I, 1903, p. 102 ss. sur « Le gouvernement de Ptolémée I^{er} »; p. 50 ss., sur ses premiers rapports avec les Juifs; p. 136 ss., sur sa préoccupation politique judicieuse de les faire vivre en bonne intelligence avec les Égyptiens et les Hellènes dans ses États. Voir JOSÉPHÉ, *C. Apion*, I, § 186; *Antiq.*, XII, 1¹, § 8 s.

(4) SELLERS, *op. l.*, p. 73 : « late 4th cent. B. C. » : date admise par ALBRIGHT, *BASOR.*, n° 52, p. 20 : « end of the fourth century »; cf. n° 53, p. 22 « the coin appears to be posterior to Alexander ».

la lecture יהוקיה, Ézéchiàs, sans en fournir quelque raison, ni rien mettre à la place; mais surtout il s'est persuadé que la seconde épigraphe devait se lire יהד, *Judée*, au lieu de *Iohanan*. La pièce appartiendrait dès lors à la série constituée par lui des monnaies autonomes juives; et tandis que celle de Gaza, au *Brit. Museum*, est communément attribuée à une phase indéterminée du IV^e s., il incline personnellement à dater celle de la coll. Salzberger à Jérusalem, n° 23, « avant la conquête d'Alexandre » (1). On en souhaiterait quelque preuve; car malgré l'adhésion d'Albright, il ne suffit pas d'affirmer que dès les derniers temps de l'époque perse « la civilisation matérielle de la Palestine était déjà saturée de l'influence grecque qui devait bientôt engloutir le monde » (2). Que l'archéologie en fasse la preuve dans les villes du littoral méditerranéen au moins dès la fin du VI^e siècle, nul ne le conteste, mais on n'en relève pas de traces nettes en territoire judéen, et ce que les sources bibliques nous laissent entrevoir du statut politique de la contrée n'autorise pas à supposer qu'il ait comporté le privilège de frapper monnaie. Sans doute ce territoire désigné comme la « Judée » dans le protocole de la chancellerie perse bénéficiait depuis Cyrus d'une charte spéciale qui permettait à la communauté reconstituée de vivre conformément à sa Loi religieuse, investie du caractère de loi d'État. En pratique toutefois, la Judée n'était qu'une province exiguë de la vaste satrapie « transfluviale »; et si la bienveillance traditionnelle des monarques successifs en confiait volontiers le gouvernement direct à quelque haute personnalité juive — Šešbašsar, Zorobabel, Néhémie, — ce « pacha » local demeurait sous le contrôle du satrape, auprès duquel des lettres de la cour l'accréditaient à son arrivée et qui enquêtait éventuellement sur ses activités (3). Et dans le classement chronologique de M. Suke-nik, ne trouverait-on pas singulier que les premières monnaies autonomes juives soi-disant antérieures à la conquête d'Alexandre accusent une influence hellénistique si profonde, alors qu'elle demeure superficielle et gauche dans la pièce plus tardive de Bethçour? Bien plutôt semble-t-il normal de considérer celle-ci comme le point de départ encore inexpérimenté du monnayage autonome judéen, dans

(1) SUKENIK, *JPOS.*, XIV, 1934, p. 181 s.

(2) ALBRIGHT, *The Biblical Archaeologist*, IX, 1946, p. 16, sans aucune de ces indications documentaires précises qui n'échappent jamais à son admirable érudition quand elles existent. Les fouilles de Maspha = *Našbeh* sont les seules jusqu'ici qui, dans le territoire judéen, aient livré de la céramique grecque datant du VI^e ou du V^e s.; voir D. von BOTTNER, dans *Exc. at... Našbeh*, I, 175 ss. et pl. 59. Ces fragments d'ailleurs très rares appartiennent à des vases qui ont pu être beaucoup plus tardivement importés.

(3) Cf. *Néh.*, II, 6-8; *Esd.*, V, 3 ss.

la dernière décade du IV^e siècle; elle ne portait pas la mention officielle « Judée », devenue la légende caractéristique des émissions monétaires ultérieures promptement imprégnées d'hellénisme et d'exécution beaucoup plus adroite.

Si la conjecture de M. Sukenik restituant יהד au lieu de יהוד... sur la pièce de Bethsour est trop risquée, sa découverte que la lecture *Iehoud* et non *Iahô* constitue la légende monétaire de pièces autonomes du IV^e siècle n'en demeure pas moins un fait de réel intérêt pour l'histoire juive. Mais sa théorie devient franchement paradoxale quand il la développe avec un brio démesurément envahissant, car יהד évincerait partout les estampilles יהו, יהו, voire même חציר, sur maintes anses de jarres contemporaines de la Restauration juive dans une évolution de trois à quatre siècles (1).

A commencer par l'épigraphe quadrilatère dont il avait, peu de temps auparavant, indiqué la plus satisfaisante lecture, il y découvre désormais sa fatidique épigraphe יהד *Iehoud*, moyennant l'élimination du signe circulaire ou ovale quelquefois intérieurement barré, qui deviendrait un sigle conventionnel. Il se récuse de chercher s'il s'agit d'« une forme dégénérée d'un disque solaire imprimé sur de vieilles anses de jarres palestiniennes, ou de quelque indication de capacité »; mais il estime lui trouver un répondant exact sur des jarres judéo-araméennes d'Éléphantine, dans des épigraphes où ce sigle « suit invariablement le mot לַמֶּלֶךְ, *lam-Mélekh* (2). Malgré la ferme adhésion de M. Albright, qui se fondait sur le même rapprochement, mais en donnant correctement au sigle quelque relation avec le système fiscal (3), cette prétendue similitude est absolument fallacieuse. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter aux excellents fac-similés publiés par E. Sachau (4). Au lieu du « cercle avec ou sans barre transversale » dont parlait vaguement Sukenik, on trouve ce qu'Albright décrivait moins inexactly comme un « monogramme consistant en un cercle, avec une croix à l'intérieur » (5). Cette description est correcte à cela près que le sigle est beaucoup plus ovale que circulaire, qu'il n'est jamais fermé dans le haut et que la prétendue « croix » intérieure, de forme très variée, se présente

(1) SUKENIK, *Stamped Jar-Handles of the post-exilic Age*; *JPOS.*, 1934, p. 182 ss.

(2) *Op. l.*, p. 183 s. et pl. III, 2, où l'épigraphe est reproduite à l'envers.

(3) *BASOR.*, n° 52, 1933, p. 20; n° 53, 1934, p. 21.

(4) *Aramäische Pap. u. Ostraka aus... Elephantine*, 1911, p. 254 ss. La pl. 73 groupe 21 fac-similés et la pl. 74 fig. 3 donne la phot. directe du n° 6. Le n° 16, choisi par M. Sukenik, est le moins caractéristique de la série pour le sigle en question. Il est reproduit ici sous le même n° 16, et accompagné de 4 autres — nos 17-20. — Ces documents datent sans contredit de l'époque perse.

(5) *BASOR.*, 1934, p. 21.

parfois comme un simple appendice de la haste courbe de droite. Aucune de ces particularités graphiques ne se retrouve dans le caractère des estampilles palestiniennes. M. Albright avait du reste établi naguère que c'était un 'aïn curviligne normal dans la plupart des nombreux exemplaires de l'épigraphé, le seul cas où il affecte « une forme carrée trahissant l'influence de l'écriture cursive, où l'aïn est souvent tracé par deux coups de calame créant des angles à leurs intersections » (1). L'assimilation ultérieure qu'il a proposée de ce sigle à un caractère des épigraphes d'Éléphantine a donc été manifestement trop superficielle. Du moins n'eût-il pas fallu omettre d'en suggérer le sens mieux que par une relation théorique avec un système fiscal; celui du sigle d'Éléphantine qui accompagne toujours la mention « Au roi », למלך, paraît en effet très clair. Sachau l'identifiait comme la lettre hébreo-araméenne *teth*, ט, avec la valeur numérale *neuf* représentant le calibrage officiel des jarres, c'est-à-dire le nombre d'unités de quelque denrée apparemment liquide déterminées pour la taxe royale (2). Il signalait comme probable dès l'époque perse l'usage simultané d'exprimer les chiffres par des sigles ou par les lettres de l'alphabet, et nulle objection décisive n'a compromis son interprétation; mais parmi les sigles numériques araméens connus, aucun ne se compare de façon tant soit peu précise au « cercle avec ou sans barre transversale » qu'on voudrait expliquer ainsi (3). Quant à le prendre, suivant la conjecture de M. Sukenik, pour une « forme dégénérée d'un disque solaire » dont on aurait des attestations sur d'antiques estampilles de jarres palestiniennes, c'est une hypothèse purement gratuite; car si les empreintes de disques ou de cercles concentriques ne sont pas rares comme marques de potiers à des époques diverses, il n'a jamais encore été démontré, sauf erreur, qu'il s'agissait de représentations solaires dans la céramique de la contrée, quel qu'ait pu être ailleurs le symbolisme du disque.

Aux difficultés que soulève l'interprétation de ce caractère comme un monogramme conventionnel, à éliminer dans la lecture, s'ajouterait la complication étrange ainsi créée dans le groupement des lettres, à lire invariablement en ordre rétrograde pour aboutir à l'épigraphé יהד, sans parler des nuances graphiques plus suggestives d'un *res*

(1) *JPOS.*, VI, 1926, p. 94.

(2) Il est curieux de constater que le sigle le plus proche se trouve imprimé seul, isolé ou inscrit dans une empreinte ovale, sur des anses de jarres contemporaines des estampilles juives à Jérusalem; voir MACALISTER-DUNCAN, *Annual* IV, 1926, p. 189, fig. 203, n° 8, et 204. Cf. *QS.*, 1925, p. 91 s., pl. IV, n°s 4 et 5. — Voir ici n° 15.

(3) La table des chiffres araméens, dans l'Album de LIDZBARSKI, *Ephemeris*, enregistre un cercle comme une variante douteuse du chiffre 10.

que d'un *daleth*, encore que ces lettres soient presque toujours interchangeable. Leur séquence devient au contraire normale au pourtour de l'empreinte à peu près dans tous les exemplaires accessibles aujourd'hui, dès qu'on restitue au prétendu monogramme la valeur alphabétique 'aïn, qui entraîne la détermination du dernier caractère comme un *res* plutôt qu'un *daleth*, et aboutit au vocable העיר, « la Ville ». Sous son apparence commune et inexpressive à première vue, ce terme est en réalité, dans l'ère postexilique, la désignation par antonomase de Jérusalem (1). On voudra bien se remettre en mémoire que d'après la nature des anses et les formes paléographiques, cette estampille est strictement contemporaine de celle où le nom propre *Ieroušalem* s'inscrit entre les branches d'un pentagramme. Il est dès lors beaucoup plus naturel de la considérer comme un succédané plus courant du timbre officiel complexe et recherché, qui dut demeurer d'un emploi très rare, si l'on en juge par le petit nombre des exemplaires jusqu'ici retrouvés. Comme il s'agissait d'authentifier le calibre de récipients destinés à la perception officielle de taxes en nature, elle n'intéressait que les ressortissants de la communauté juive; aussi n'y a-t-il aucune raison de la mettre au lit de Procuste pour la transformer en *Iehoud*, « Judée », dont l'à propos échappe totalement dans ce rôle administratif fiscal intérieur.

Plus invraisemblable encore est la substitution que M. Sukenik prétend faire de יהה à יה et יהי dans les nombreuses estampilles qui portent ces épigraphes. Découvertes pour la première fois dans les fouilles de Sellin à Jéricho (2) sous la double forme graphique, la série s'en est rapidement multipliée. Aux treize exemplaires lisibles de Jéricho, les fouilles de Macalister-Duncan à Ophel (3) en ont ajouté presque une dizaine, sans parler des trouvailles accidentelles autour de Jérusalem (4); dix-huit ont pu être identifiées dans les fouilles de Badé à *Tell Nasbeh* = Maspha (5). Pas un seul ne s'est rencontré dans les nombreux chantiers de la Chéphélah ni de la Palestine centrale, et il est remarquable qu'on n'en ait pas recueilli non plus dans les premières fouilles de Bethçour qui faisait cependant partie du

(1) Cf. *Neh.* VII, 4; *Soph.* III, 1; *Zach.* XIV, 2; *Ez.* IX, 9; X, 2; XL, 1 s.; XLIII, 3; XLVIII, 15 ss. et 30; *Is.* LXVI, 6, etc. Dans *II Chr.* XXV, 28, « la ville de Judah » où le roi Amasias est enterré « avec ses pères » désigne incontestablement la métropole, c'est-à-dire Jérusalem.

(2) SELLIN-WATZINGER, *Jericho... Ausgrabungn*, 1913, p. 159 s., 188 s., pl. 42.

(3) *Annual*, IV, p. 189 ss.; *QS.*, 1925, p. 91 ss.

(4) Voir *RB.*, 1910, p. 578. Avant que ses découvertes de Jéricho aient attiré l'attention sur cette épigraphe, Sellin en avait remarqué un exemplaire dans un magasin d'antiquités à Jérusalem (*op. l.*, p. 159); on le disait acquis à Siloé. On est imparfaitement documenté sur les exemplaires exhumés par Garstang dans les nouvelles fouilles de Jéricho.

(5) C. C. McCOWN dans *Excav. at Tell en-Nasbeh*, 1947, p. 164 ss., fig. 38 et pl. 57.

territoire judéen au début de la Restauration. C'est donc au bas mot une quarantaine d'exemplaires dès maintenant accessibles à l'étude, et ce nombre s'amplifierait si l'on tenait compte d'empreintes où ne subsistent que des vestiges mutilés ou douteux. En dehors des cas où elles sont associées à des déblais anciens, les anses qui portent ces estampilles sont invariablement recueillies dans les niveaux les plus tardifs des ruines israélites. Malgré la diversité considérable des nuances graphiques, surtout dans le *hé* et le *waw* — variété qui suppose la multiplicité des sceaux employés comme matrices, et par le fait la quantité de jarres munies de ce timbre, — toutes présentent les mêmes caractères techniques. Façonnées dans la même argile rougeâtre et grasse que les anses à estampilles *Ieroušalem* et *ha-'Ir*, elles s'en distinguent généralement par un plus copieux alliage de dégraissant, un malaxage plus soigné, un galbe moins épais et plus irrégulièrement côtelé, presque toujours aussi par une cuisson encore plus radicale : détails communs à l'ensemble de la poterie palestinienne des derniers temps hellénistiques, et de nature à suggérer comme date approximative de ces anses le III^e-II^e siècle av. notre ère.

Si le critère chronologique — délicat mais concret — de la poterie ne fut guère pris en considération dans les premières études consacrées à ces estampilles, la paléographie des épigraphes a toujours été la base d'une détermination de date : base franchement étroite, puisqu'elle est constituée par trois lettres, identifiées dès le début comme *iod*, *hé*, *waw*. Il est d'autant plus remarquable qu'avec d'aussi parcimonieux éléments de comparaison, la marge d'écart se soit réduite à quelques siècles seulement, entre le v^e et le III^e av. J.-C. On pouvait néanmoins aboutir à une détermination moins imprécise en choisissant avec plus de rigueur les termes à confronter ; car en épigraphie sémitique tout ne se compare pas à n'importe quoi. Chacun saisit d'emblée que, dans la même phase d'évolution, les lettres d'un texte n'auront pas un galbe absolument identique si elles sont tracées au calame d'une main cursive sur les fibres d'un papyrus, burinées dans le métal, ou gravées sur la pierre. Au surplus, en n'importe lequel de ces procédés, la gravure sur pierre spécialement, la physionomie d'un même texte sera singulièrement nuancée s'il représente le pros-cynème inhabile d'un pèlerin sur les murailles d'un sanctuaire, ou l'œuvre experte d'un sculpteur bien outillé, plus encore si le texte se restreint à quelque indication banale, ou doit étaler une emphatique commémoration officielle. C'est en faisant état de ces considérations que j'avais proposé, voici plus d'un quart de siècle, de classer vers les confins des IV^e-III^e siècles la gravure des sceaux qui ont

produit ces estampilles (1). En face des multiples nuances que présentent aujourd'hui les nouveaux exemplaires découverts, je m'avoue très enclin à prolonger leur évolution jusque dans le second siècle, rejoignant ainsi le témoignage de la céramique.

Dès les premières trouvailles, personne n'avait hésité sur la lecture matérielle יה (n° 8), ou יהו (n° 9), *Iáh* ou *Iahô*, quel que soit le sens à lui donner. La similitude absolue de ce double groupe avec les formes incontestables du nom divin, en particulier dans les papyrus araméens d'Éléphantine qui venaient de le rappeler à l'attention des linguistes, induisit aussitôt Sellin à l'admettre dans ces estampilles. Pour en indiquer la nature, il évoquait non sans réserve un texte de *Zacharie* (2) signalant une sorte de consécration universelle de tous les ustensiles à Iahvé dans l'ère messianique à Jérusalem. La *Revue biblique* adopta d'emblée cette interprétation, d'autant plus séduisante qu'elle suggérerait le rôle de ces estampilles dans l'administration fiscale nouvelle de la communauté juive (3). Lidzbarski la déclara au contraire invraisemblable, sur cet unique argument qu'elle exigerait grammaticalement la forme ליה ou ליהו, qu'elle n'offre jamais. Il admettait toutefois la lecture du chiffre divin avec une signification tout bonnement « prophylactique, *apotropäische* », en vue de préserver des mauvais esprits le contenu des jarres. D'autres savants, alarmés de cet emploi prodigue du nom divin sur des vases aussi vulgaires, émirent les hypothèses divergentes d'une forme abrégée de nom de potier (Macalister), d'un vocable particulier « Jéhu » relativement fréquent dans la Bible et dont l'orthographe usuelle יהוה serait apocopée (Duncan, Avinoam Yellin), de sigles numériques ou d'autres (4). Toutes demeuraient visiblement si hasardeuses que la théorie du nom divin conserva la préférence des interprètes, jusqu'au jour où M. Suke-nik proclama qu'elle était incorrecte et que l'épigraphe יה ou יהו devait se lire partout יהד « Judée ».

Reprenant à son compte, pour en accentuer la rigueur, l'objection de Lidzbarski sur l'absence radicale du *lamed* d'appartenance dans

(1) Voir *JPOS.*, III, 1923, p. 61-64, à propos des épigraphes d'Arâq el-Êmîr.

(2) *Zach.* XIV, 20 s. Une excellente correction textuelle de VAN HOONACKER, *Petits prophètes*, *in loc.*, rétablit « poêles et marmites », במצליה וסיר, au lieu des « grelots du cheval », במצליה הסוס, mal adaptés au contexte. D'autres passages bibliques ouvriraient la même perspective, par exemple *Is.* XLIV, 5 : « Celui-ci dira : « Je suis à Jahvé! »... cet autre écrira sur sa main « A Iahvé! »... » — sorte de tatouage qui mettait constamment devant les yeux la consécration à Dieu. Voir d'ailleurs les prescriptions deutéronomiques (VI, 8 s. et XI, 18 ss.) au sujet de la Loi.

(3) Cf. *RB.*, 1909, p. 276 ss.

(4) On trouvera la synthèse de ces fluctuations dans *Diringer, Le iscrizioni antico ebraiche palestinesi*, p. 128 ss., jusqu'à 1934.

ces estampilles au prétendu nom divin, il invoquait le témoignage d'autres épigraphes sur des vases où le nom divin très évident est invariablement précédé de la préposition ל attributive. La lèvre évasée d'un fragment de coupe du IX^e-VIII^e siècle, trouvé en relation avec les célèbres *ostraca* de Samarie dans les anciennes fouilles de Lyon-Reisner en 1908-1910, s'ornait de la mention ליה (n° 7). Les caractères gravés cursivement à la pointe sèche après la cuisson se lisent avec limpidité, mais n'avaient fait l'objet d'aucun commentaire de la part des éditeurs (1). Sur l'épaule d'une jarre israélite typique de la seconde phase avancée du Fer, autour de 750-600, découverte en 1932 à Megiddo, l'inscription ליו en hébreu archaïque gravée au stylet avant la cuisson fut tout de suite interprétée par H. G. May (2) comme une contraction de ליהוה, *Iô*. étant l'équivalent des autres formes brèves יה et יהו. La jarre et son contenu appartenaient donc exclusivement à Iahvé (n° 10). De date bien postérieure, mais de même teneur générale, sont les épigraphes gravées au poinçon sur trois tessons qui s'échelonnent de l'époque perse plus ou moins tardive jusqu'à assez avant dans l'ère hellénistique (3). Pour deux au moins on signale de manière explicite qu'elles avaient été tracées avant la cuisson, d'où l'on doit inférer que ces vases étaient réservés au culte de Iahvé. La plus ancienne se lit nettement ליה (n° 11), malgré ses deux lettres initiales endommagées. La seconde, quoique moins claire par le fait d'une cassure, semble présenter la forme longue ליהיה (n° 12), en lettres qui ne sont pas sans une analogie manifeste avec celles des plus archaïques ossuaires, par conséquent vers le début du second siècle (4). Dans la troisième (n° 13), la forme ליה en ordre rétrograde est indiquée avec réserve; elle est accompagnée d'un sigle en manière de double croissant dont le galbe se compare à celui du chiffre dix dans les papyrus araméens; mais on admettra difficilement la suggestion d'en chercher l'équivalent dans l'énigmatique tesson de *Tell Djemmeh* (n° 14), où le même sigle est inséré entre un *i*od et un débris de lettre indistincte (5).

De cette documentation nouvelle M. Sukenik déduit avec une

(1) Voir *Harvard Excavations at Samaria*, 1924, p. 238, n° 65 et pl. LV b, phot. directe.

(2) *An inscribed jar from Megiddo*, dans *Americ. Journal of Semitic Languages*, L, 1933, p. 10-14, avec un copieux commentaire.

(3) Voir SUKENIK, *Potsherds from Samaria inscribed with the Divine Name*; *QS*, 1936, p. 34-37.

(4) En tout cas cette lecture de M. Sukenik doit prévaloir sur l'hypothèse par trop risquée de W. R. STAPLES, *QS.*, 1936 p. 155 : לִצְדָנִי, qui indiquerait « un vase contenant une mesure sidonienne » — déduction aussi précaire que la lecture elle-même. Sur la date générale des ossuaires, voir *RB.*, 1934, p. 565 ss.

(5) Voir Flinders PETRIE, *Gerar*, 1928, p. 19, n° 42 et pl. XLIII, 3.

ferme conviction que l'absence de la préposition attributive ל dans nos épigraphes יהו et יה exclut la possibilité d'y reconnaître le nom divin. Et comme par ailleurs il écarte à juste titre la nature banalement apotropaïque imaginée par Lidzsbarki, c'est le déchiffrement lui-même qu'il remet en cause, pour aboutir à la lecture exclusive יה, dont il s'est désormais épris. A travers la variété graphique des nombreux exemplaires dont on dispose, il n'est pas malaisé d'en découvrir quelques-uns dans lesquels la troisième lettre est plus comparable au *daleth* qu'au *waw* dans l'écriture araméenne archaïque; la similitude inverse peut néanmoins se rencontrer et dans l'épigraphie palestinienne postexilique il est toujours ardu de discerner entre caractère hébreu archaisant et caractère strictement araméen. D'autre part, la forme brève יה ne s'adapte guère à la théorie préconisée; aussi M. Sukenik s'est-il visiblement préoccupé d'en atténuer la portée par son insistance à noter que l'épigraphie est estampillée « avec un remarquable manque de précision. La dernière lettre, en quelques cas même les deux dernières lettres n'apparaissent pas sur l'empreinte » (1). Il reconnaît pourtant, au bout du compte, qu'il y a des exemplaires parfaits de la forme יה, sans en risquer la moindre explication, et cette forme brève est gravement compromettante pour l'interprétation radicale יהו; car il va de soi qu'une telle abréviation, fort insolite du reste en hébreu, exposerait à d'inévitables méprises.

Les multiples et ferventes adhésions que la thèse de M. Sukenik a recueillies n'ont rien ajouté, que je sache, à l'argumentation sur laquelle il l'a fondée; or je persiste à l'estimer inefficace, et sans épiloguer sur les variations paléographiques autorisant clairement la lecture en quelque sorte traditionnelle יהו, c'est l'argument fondamental d'où résulterait son élimination, c'est-à-dire l'absence constante du *lamed* d'attribution, qu'il faut examiner de plus près.

Une première observation s'impose : tous les exemples produits pour faire la preuve que l'appartenance à Iahvé requiert la forme ליהוה ou ses équivalents ליהו, ליה, ליו, proviennent de sites étrangers au territoire judéen à l'époque postexilique. A Megiddo comme à Samarie, d'autres cultes que celui du Dieu d'Israël étaient parallèlement à l'honneur; ce qu'on entendait lui réserver expressément impliquait donc cette détermination explicite. Il en allait de tout autre manière, depuis le retour de la Captivité, dans le fonctionnement de la communauté juive; non seulement le culte exclusif

(1) *JPOS.*, XIV, 1934, p. 183.

de Iahvé s'y imposait officiellement, mais Iahvé constituait l'autorité souveraine et en quelque sorte directe sanctionnant tout le détail administratif; par conséquent, imprimer le chiffre divin sans aucune particule attributive sur un récipient quelconque équivalait beaucoup plutôt à authentifier sa capacité qu'à en réserver à Dieu le contenu. Ce chiffre divin faisant ainsi fonction d'un sceau ne comportait pas plus de toute rigueur le *lamed* d'appartenance que n'importe quel sceau privé; chacun sait en effet qu'un très grand nombre en était démunis. On remarquera d'autre part que les épigraphes ידו et יה, postérieures à ירושלם et העיר d'après les indices techniques fournis par les anses elles-mêmes, jouent un rôle similaire, qu'on essaiera plus loin de déterminer; celles-ci n'ayant pas eu besoin de la préposition ל, à, pour être aisément intelligibles, celles-là ne l'exigeaient pas davantage. Ni Lidzbarski, ni surtout Sukenik n'ont assez pris en considération le caractère très divers des éléments qu'ils comparaient, et le premier maintenait d'ailleurs sans hésiter la lecture du nom divin que le second prétend éliminer avec une conviction si décidée, au bénéfice de la lecture *Iehoud*, « Judée ».

On a déjà noté qu'elle ne s'adaptait d'emblée ni à tous les exemplaires de l'épigraphie trilitère, ni surtout à la forme brève יה, laissée sans explication; cette adaptation universelle deviendrait néanmoins indispensable. A la réflexion, elle se révèle dénuée de vraisemblance dans le rôle qui lui est dévolu sur ces estampilles. Rappelons que ce sera le mérite de M. Sukenik d'avoir su la discerner sur les plus anciennes monnaies autonomes de la « Judée » postexilique, où « Iahvé » n'était, après tout, guère en situation; rien de plus normal que d'authentifier par cette mention l'origine nationale de pièces destinées à circuler éventuellement à l'étranger pour les échanges commerciaux. Dès qu'il s'agit au contraire d'un simple détail d'administration intérieure, comme la destination ou le calibrage de vases, on perçoit difficilement l'à propos d'y employer le nom de la contrée. Même en vue de l'exportation elle serait tout au moins insolite, et je n'ai pas en mémoire qu'on ait jamais enregistré l'épigraphie Πόδος sur les multiples centaines de jarres à estampilles rhodiennes, ou Ἐλλίς sur des lécytes grecs importés en Palestine à l'époque hellénistique. Fasciné par sa brillante découverte du timbre monétaire autonome primitif : יהד « Judée », M. Sukenik en a donc fait une application paradoxale à la plupart des estampilles judéo-araméennes sur anses de jarres, celles en particulier où le chiffre divin, יה ou יהד, beaucoup mieux justifié, présentait plus d'intérêt.

Interprétées et chronologiquement réparties comme on vient de le proposer, ces humbles épigraphes éclairent avantagement l'organisation politique et religieuse de l'État juif après le retour de la Captivité. Dans la constitution théocratique substituée à l'ancienne monarchie, Iahvé détenait une autorité souveraine qui s'exerçait par l'intermédiaire d'une double aristocratie sacerdotale et laïque. Bien que ce pouvoir exécutif ait à sa tête un délégué — juif ou non — de la cour de Perse, il avait pour charte la Loi mosaïque, reconnue loi d'État pour la contrée. Jérusalem, après sa restauration par Néhémie, reprenait son rôle de métropole mais avec un caractère de centralisation plus absolue autour du « palais divin », le Temple, cœur de toute la vie nationale : centralisation que l'exiguïté du territoire rendait d'ailleurs plus effective. Quand fut instauré le fonctionnement fiscal, on s'inspira naturellement des anciens usages, avec les modifications requises par la constitution nouvelle; c'est ainsi que, pour la perception des taxes et redevances au pouvoir central, on rénova le système très pratique des récipients estampillés. Mais au lieu d'un timbre générique royal, accompagné de la mention spécifique des magasins généraux où le vase devait être déposé en attendant son acheminement éventuel vers la capitale, c'est le chiffre même de « Jérusalem », ou simplement « la Ville » par excellence suivant le langage du temps, qui fut employé pour authentifier le calibre des vases, et sans doute aussi leur destination, puisque les anciens dépôts officiels régionaux n'avaient plus de raison d'être. Pendant deux siècles environ, de la fin du vi^e à la seconde moitié du iv^e siècle av. notre ère, les estampilles concises : *Ieroušalem* et *ha' Ir* eurent sur les anses des jarres un rôle identique à celui des estampilles royales : *lam-Mélèkh*-Hébron, Ziph, etc., « Au roi... » et les noms, alternés mais invariables, Hébron, Ziph, Soccoth, Memšath, en usage de la fin du ix^e siècle jusqu'à l'Exil (1). La multiplicité des

(1) En appendice à l'étude de Dringer sur le matériel épigraphique de *Tell Douweir* (*PEQ.*, 1941, p. 89 ss.). M. Ch. H. Inge (*op. l.*, p. 106-109, pl. x) a publié l'important résultat de son enquête métrologique sur la jarre brisée qui portait sur l'épaule l'épigraphie ברת למלך, « un *bath*. Pour le roi » (voir *PEQ.*, 1938, p. 253; cf. *RB.*, 1939, p. 432 s.). Elle jauge « 45 litres 33 ». Sa forme s'identifie à celle d'une autre jarre de Douweir dont l'anse est estampillée d'un sceau privé, et dont la capacité est de « 46 litres 667 ». L'une et l'autre sont très comparables, par la technique, le galbe et les proportions, aux jarres à estampille royale. D'où la conclusion très vraisemblable que la contenance de celles-ci devait être d'un *bath* de 45 à 46 litres, c'est-à-dire plus fort qu'on ne l'évalue souvent, tout au moins vers la fin de la monarchie. La différence entre les deux jarres jaugées n'excède pas les variations usuelles dans la métrologie hébraïque à toutes les époques, et pratiquement dans celle de la Palestine de nos jours encore. M. Inge traduit maintenant *bat lam-Mélèkh* « *bath* royal », et suggère que les estampilles למלך pourraient s'interpréter à peu près « Poterie royale », ou « des ateliers royaux ». On justifierait cependant, je crois, mieux la formule grammaticale en conservant le sens : « au roi », ou « pour le roi », étant entendu que

estampilles quadrilitères *ha-'Ir* en contraste avec le type rare : *Ierou-salem* dans les cantons d'un pentagramme, donnerait lieu de penser que cette forme complexe demeura d'un emploi peu courant, encore que la parcimonie des trouvailles jusqu'à ce jour puisse être tout accidentelle.

A mesure qu'on avançait dans l'époque perse, le haut sacerdoce affirmait sa prépondérance dans l'exercice constitutionnel du pouvoir théocratique, et dès le temps de la conquête d'Alexandre, le grand prêtre avait pris le pas sur le gouverneur civil — *pacha* — comme représentant officiel de la Communauté juive. Il devait naturellement en découler une accentuation de l'empreinte religieuse sur tout le détail de l'administration; aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir apparaître à peu près vers ce moment, dans les estampilles justificatives de la capacité des jarres préparées en vue de la perception fiscale, ce chiffre divin que le regard prophétique de Zacharie contemplait, quelques générations auparavant, sur « toute marmite à Jérusalem et dans Juda » (xiv, 21). Il ne s'agissait plus de réserver exclusivement au culte le contenu des récipients qui portaient cette estampille, mais de sanctionner par le nom de Iahvé, maître suprême de toutes choses, le calibre correct des jarres mises en circulation; la simple mention du nom divin sous les formes alors courantes יהוה ou יהוה était par conséquent mieux en situation que la formule attributive ליהוה, « A Iahvé ».

Aux nombreux savants qui se sont émus de voir prodiguer l'ineffable nom divin sur des récipients vulgaires et lui ont avec empressement préféré la mention fallacieuse *Iehoud*, il faut rappeler que cette terreur fétichiste de l'articulation *Iahvé* paraît bien avoir été surtout le fait du rabbinisme postérieur; le texte de Zacharie qui vient d'être évoqué suffirait à prouver que la plus orthodoxe piété ne s'embarrassait pas d'un tel préjugé dans le Judaïsme de la Restauration.

Peut-être enfin ne sera-t-il pas sans intérêt d'observer que cet usage judéo-araméen, de la fin du iv^e siècle jusqu'aux temps hasmonéens, d'estampiller des vases au chiffre divin trouve d'excellentes analogies dans une pratique fort courante chez les potiers puniques d'une époque relativement contemporaine. L'un des exemples les plus expressifs qu'on en puisse produire est la marque imprimée sur une anse d'amphore trouvée à Carthage. Les lettres composant le nom de Baal, complétées par le *eth* initial du nom de Tanit, y sont agencées de manière à former graphiquement l'image conventionnelle

la jarre ainsi timbrée contenait un *bath*, unité quantitative de la redevance fiscale, et le nom de ville qui suivait désignait le magasin régional officiel.

du dieu et de la déesse parèdre (1). Il n'importe pas ici de scruter le rôle de cette estampille carthaginoise; son existence même a pour nous l'intérêt d'attester que, loin d'être insolite et irrévérencieuse, l'épigraphe יהוה ou יה = Iahvé mettant certaines jarres sous la garantie divine était bien dans l'esprit de l'antiquité.

En résumé, les estampilles judéo-araméennes postexiliques *Ieroušalem, hā-'Ir*, יהוה et יה, dont la lecture doit être maintenue, prolongent le rôle des estampilles au timbre royal usitées dans l'administration fiscale de l'ancienne monarchie; mais elles reflètent en même temps, par leur diversité même et leur succession chronologique, l'évolution interne du gouvernement théocratique en Judée depuis le retour de la Captivité jusqu'à l'instauration d'une royauté temporelle que Dieu même avait réprouvée.

Jérusalem, le 20 septembre 1948.

L.-H. VINCENT, O. P.

(1) Voir Ph. BERGER, *CRAIBL.*, 1909, p. 997-ss. — Cf. n° 21.